



**Comité du Lyonnais
de Scrabble**

AG du comité du 15 septembre 2018

Vote pour le joueur du mois

Règlement (adopté en CA du 26/05/2018)



- Sont éligibles uniquement les joueurs du comité L n'ayant pas été désignés joueur du mois au cours des trois années écoulées
- Les épreuves servant de support à l'élection du joueur du mois sont les compétitions se déroulant au sein du comité L (TH2, TH3, phases du championnat de France, Verdians, simultanés mondiaux...) ainsi que les 4 festivals fédéraux : la Rochelle, Aix-les-Bains, Cannes et Vichy.

Le mode de vote actuel



Les électeurs sont les membres du bureau du comité.



Chaque électeur dispose de 10 points à répartir sur les joueurs de son choix (à l'exclusion des joueurs déjà élus joueur du mois au cours des trois dernières années) sans dépasser 5 points par joueur.

		Électeur 1	Électeur 2	Électeur 3	Électeur 4	Électeur 5	Électeur 6	Électeur 7	Électeur 8	Électeur 9	Électeur 10	Électeur 11	Électeur 12
Joueur 1	32	5	2	3									
Joueur 2	21		2		5	5	2	3	5	2	5	5	
Joueur 3	8	3											
Joueur 4	7	2			5							5	
Joueur 5	11					5	2			4			
Joueur 6	3												3
Joueur 7	6		2				2						2
Joueur 8	6			3				3					
Joueur 9	4			4									
Joueur 10	2		2										
Joueur 11	7		2				2	3					
Joueur 12	2						2						
Joueur 13	1							1					

Les votes sont centralisés et le joueur qui récolte le plus de points est élu joueur du mois.

Le nouveau mode de vote



Les électeurs sont composés de toutes les personnes ayant un abonnement Comitel avec leur adresse électronique.



Le bureau du comité établit la liste des prétendants au titre de joueur du mois en fonction des performances du mois écoulé.



Chaque électeur vote électroniquement et désigne son joueur préféré parmi ceux proposés.

Le déroulement du vote

Les électeurs reçoivent automatiquement une invitation par courriel avec un lien unique rattaché à leur adresse électronique. Ils disposent de 5 jours pour voter.

Ni les électeurs ni l'organisateur du vote n'ont accès aux résultats partiels. Les résultats ne sont disponibles qu'à la clôture du vote.

Les avantages :

- **Gratuité** : la plateforme d'élection est gratuite jusqu'à 2.000 électeurs.
- **Sécurité** : les données sont supprimées des serveurs une fois l'élection achevée.
- **Anonymat** : le vote est entièrement anonyme.
- **Légitimité** : plus les électeurs sont nombreux, plus la légitimité du vainqueur sera forte.
- **Simplicité** : les électeurs reçoivent un mail, cliquent sur un lien puis choisissent leur joueur préféré. En trois clic et moins d'une minute, c'est voté !
- **Facilité** : finis la compilation des résultats et les lourdeurs statistiques. En un instant, les résultats sont disponibles.

Concrètement

- 1) Vous abonner à Comitel vous donne un droit de vote à l'élection du joueur du mois.
- 2) Ajouter l'adresse no_reply@balotilo.org pour vous prémunir d'éventuels blocages par votre messagerie. Une arrivée du message en pub, spam ou indésirables n'est pas à exclure.
- 3) Avant l'ouverture de l'élection, des portraits des candidats seront diffusés sur Comitel, sous un format identique.

Exemple :

Joueur 1 : Robin Paire, club de Tarare (L22), Poussin, 6B. A terminé 29ème du championnat régional en paires (1^{er} N6) et 119ème du TH3 de Villefranche (1^{er} poussin, 1^{er} N6).

Joueur 2 : Guylaine Poulat, club de Vourles (L30), Sénior, 4A. A terminé 12ème du championnat régional en paires (2ème N4) et 17ème du TH3 de Villefranche (1ère N4, 38 % de S3).

...

Joueur n : ...

Concrètement

4) Dès qu'une élection est ouverte, vous recevez un mail :

Balotilo

challenge.comite@gmail.com vous invite à participer au vote à bulletin secret :

Vote test 2 du joueur du mois de septembre 2018

Groupe / Association : Comité du Lyonnais de Scrabble

Pour voter, cliquez sur :

<https://www.balotilo.org/v/17715/VJbcDr543dAuryx9>

Ce lien est personnel. Veuillez à ne pas le communiquer.

Vous avez jusqu'au samedi 15 septembre 2018 à 20h00 (heure de Paris) pour participer.

Vous pourrez consulter les résultats en utilisant le même lien à partir du samedi 15 septembre 2018 à 20h00.

Votre clé de contrôle est "660976".

Bon vote !

L'équipe de Balotilo

Y sont indiqués le titre de l'élection, l'organisateur, votre lien unique pour voter et la fin du processus de vote.

Assemblée Générale du Comité du Lyonnais

Samedi 15/09/2018

Concrètement

5) Cliquez sur le lien unique contenu dans le mail

6) Une page internet s'ouvre

Élection

Vote test 2 du joueur du mois de septembre 2018

Groupe / Association : Comité du Lyonnais de Scrabble

Fin de l'élection : samedi 15 septembre 2018 à 20h00

16 électeurs inscrits.

Bienvenue sur la plateforme interactive d'élection du joueur du mois du comité du lyonnais de scrabble. Ce vote sert à désigner le joueur du mois de septembre 2018. Les joueurs proposés à l'élection ont été choisis en fonction des critères d'éligibilité approuvés lors du CA de juin 2018 et de leurs performances au cours du mois écoulé.

Cochez le nom de votre joueur préféré pour l'élection du joueur du mois de septembre 2018

Cochez les candidats ou les propositions que vous approuvez.

Vous pouvez cocher au plus 1 choix.

Marie-Agnès Fréour

Jean-Pierre Thomas

André Langard

Robin Paire

Suzanne Grenouillat

Assemblée Générale du Comité du Lyonnais

Samedi 15/09/2018

Concrètement

7) Votez et validez !

Cochez le nom de votre joueur préféré pour l'élection du joueur du mois de septembre 2018
*Cochez les candidats ou les propositions que vous approuvez.
Vous pouvez cocher au plus 1 choix.*

<input type="checkbox"/>	Marie-Agnès Fréour
<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre Thomas
<input checked="" type="checkbox"/>	André Langard
<input type="checkbox"/>	Robin Paire
<input type="checkbox"/>	Suzanne Grenouillat
<input type="checkbox"/>	

8) Les résultats sont accessibles à tous depuis le lien de vote à la seconde même où le vote est clos.

Phase test

- Première phase-test auprès des membres du bureau du comité concluante.
- Extension à l'ensemble des électeurs dès le vote du joueur du mois de septembre.
- Les résultats ne seront validés qu'en cas de bon fonctionnement du processus électoral.
- Parallèlement, le bureau du comité votera selon les règles actuelles au cas où le vote électronique dysfonctionnerait.

Qu'en pensez-vous ?